



Master complémentaire en droit économique [MC-DECO]

Caractéristiques du programme

Compétences visées

Le master complémentaire en droit économique a pour but de former des spécialistes de premier plan en droit des affaires destinés à exercer leurs fonctions notamment en qualité d'avocats, de juristes d'entreprise ou d'agents d'institutions économiques nationales ou internationales.

Structure du programme

L'étudiant est appelé à choisir, au-delà d'un tronc commun d'enseignements, les cours de l'une des trois spécialisations suivantes :

- droit de l'entreprise ;
- droit des transports ;
- droit des assurances.

Les cours de la section **droit de l'entreprise** sont axés sur l'organisation et le fonctionnement même de l'entreprise, quel qu'en soit l'objet particulier : droit des sociétés, droit des valeurs mobilières, aspects fiscaux, administratifs, comptables, droit des entreprises en difficulté.

La spécialisation **droit des transports** est destinée à permettre de maîtriser, en droit belge et international, le droit des différents modes de transport, un accent particulier étant placé sur le plus important d'entre eux au niveau mondial, qui est le transport maritime. L'ULB possède de très longue date un ensemble unique d'enseignements portant sur cet objet, suivis aussi bien par des licenciés en droit que, notamment, par des titulaires du brevet de capitaine au long cours.

La même richesse d'enseignements existe, depuis longtemps aussi, à propos du **droit des assurances**, au sens le plus large (assurances de dommages et de personnes, fonds de pension, réassurance, gestion des risques, etc.). Ce complément d'études s'ouvre non seulement aux juristes mais également, entre autres, aux économistes et aux actuaires.

Dans chacune des trois spécialisations, l'accent est naturellement mis, dans toute la mesure souhaitable, sur les aspects de droit européen de la matière enseignée.

Les cours à option entre lesquels tous les étudiants sont encore appelés à faire un choix sont destinés principalement à leur offrir une plus grande ouverture sur le droit économique international (institutions internationales telle que l'Organisation mondiale du commerce, droit international des sociétés, contrats internationaux, etc.).

Spécificités

Le master complémentaire en droit économique, dont le corps enseignant est largement composé de praticiens, tend à allier une solide formation théorique à une formation pratique, par le biais notamment de l'étude de cas.

Certains cours sont donnés totalement ou partiellement sous forme de séminaires.

Information pratiques

Equipes partenaires : Le master complémentaire en droit économique est organisé par la Faculté de Droit de l'ULB, sous l'égide de l'Académie universitaire Wallonie-Bruxelles.

Horaire : Horaire de jour, pendant un an.

Lieu d'enseignement : Les cours se donnent sur le Campus du Solbosch de l'ULB, à Bruxelles.

Catalogue des cours : <http://www.academiewb.be/catalogue/MC-DECO.html>

Où s'informer ? ULB - Secrétariat de la Faculté de droit Avenue F.D. Roosevelt 50, CP 137, 1050 Bruxelles

Secrétariat ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h45 et de 13h15 à 15h et le vendredi de 9h à 12h45

Tél. 02 650 39 40, fax 02 650 40 74, facultededroit@ulb.ac.be

Conditions d'accès

Le master complémentaire en droit économique est accessible, sous réserve d'acceptation du dossier d'admission, aux :

- porteurs d'un diplôme de licence (ou master) en droit délivré par une Université belge ;
- porteurs d'un diplôme délivré par une Université belge, avec programme complémentaire éventuel ;
- porteurs d'un diplôme en rapport avec les études, délivré par un établissement d'enseignement supérieur de type long, avec programme complémentaire éventuel ;
- porteurs d'un diplôme ou certificat d'études étranger délivré à la suite d'études comparables aux études belges donnant accès, avec programme complémentaire éventuel.

Jury d'examens

Président : M. Paul-Alain Foriers

Secrétaire : M. Jean-François Romain

Cursus

Année unique

- option droit de l'entreprise - **DECO6-E**
- option droit des transports - **DECO6-T**
- option droit des assurances - **DECO6-A**

Année unique

Tronc commun

Si l'étudiant a suivi DROI-C-510 ou DROI-C-506 dans le cadre d'un cycle antérieur, il en est dispensé mais est tenu de le remplacer par un cours choisi dans la liste des cours d'option du socle commun. Outre les cours dont question ci-dessous, l'étudiant doit préparer un travail de fin d'études (TFE), représentant 15 ECTS, et dont les modalités sont fixées par le jury.

DROI-C-510	Droit bancaire • Mme Michèle GREGOIRE • 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)
DROI-C-520	Droit approfondi des assurances • M. Jean ROGGE • 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)
DROI-C-506	Droit commercial comparé • Mme Andrée PUTTEMANS • 3 ECTS (théorie 2, travaux personnels 1)
MEMO-C-600	Mémoire de fin d'études • 15 ECTS (travaux personnels)

Pour l'option droit de l'entreprise

Cours obligatoires de l'option

DROI-C-517	Droit pénal des affaires • M. Jean-Pierre SPREUTELS • 6 ECTS (théorie 3, travaux personnels 3)
DROI-C-418	Droit public économique • M. Philippe QUERTAINMONT • 6 ECTS (théorie 3, exercices 1, travaux personnels 2)
DROI-C-521-A	Droit fiscal des sociétés • M. Daniel GARABEDIAN • 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)
GEST-C-518	Analyse financière et évaluation des entreprises • M. Jean-Paul SERVAIS • 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)
DROI-C-657	Séminaire de droit économique • M. Jean-François ROMAIN, M. Paul Alain FORIERS, M. Jean-Pierre BUYLE et M. Didier WILLERMAIN • 10 ECTS (travaux personnels)

Cours optionnels

Un minimum de quatre ECTS à choisir parmi les cours suivants :

DROI-C-524	Droit des brevets, dessins et modèles • Mme Carine DOUTRELEPONT • 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)
DROI-C-566	Droit international du commerce électronique et de la propriété intellectuelle • M. Arnaud NUYTS • 3 ECTS (théorie 1, travaux personnels 2)
DROI-C-615	Droit international économique • M. Nicolas ANGELET • 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)
DROI-C-616	Droit international privé européen • 2 ECTS (théorie 1, travaux personnels 1)
DROI-C-617	Droit financier international et questions pratiques de droit international des affaires • Mme Vanessa MARQUETTE • 3 ECTS (théorie 1, exercices 1, travaux personnels 1)
ECON-C-576	Analyse économique du droit • M. Marco BECHT • 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)
DROI-C-519	Droit de l'environnement (Aspects de droit interne) • M. Jean-François NEURAY • 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)
GEST-C-618	Questions approfondies de droit comptable et de comptabilité • M. Jean-Paul SERVAIS • 3 ECTS (théorie 2, travaux personnels 1)

DROI-O-601-A	Marché intérieur : les quatre libertés et la théorie générale du rapprochement des législations • M. Philippe DE BRUYCKER, Mme Lucette DEFALQUE, Mme Carine DOUTRELEPONT et M. Peter John OLIVER • 2 ECTS (théorie 1, travaux personnels 1)
DROI-O-614	Droit fiscal européen • M. Marc DASSESSE • 6 ECTS (théorie 4, travaux personnels 2)
DROI-C-619	Droit international des investissements • M. Nicolas ANGELET • 2 ECTS (théorie 1, travaux personnels 1)
DROI-C-523	Droit des marques et de la concurrence déloyale • Mme Andrée PUTTEMANS • 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)
DROI-C-511	Droit financier • M. Xavier DIEUX • 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)
DROI-C-529	Arbitrage en droit national et international • inconnu [05746] • 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)
DROI-C-526	Droit des contrats internationaux • M. Arnaud NUYS • 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)
DROI-C-513	Droit européen de la concurrence : Approches juridique et économiques • M. Patrick LEGROS et M. Jean-François BELLIS • 5 ECTS (théorie 3, travaux personnels 2)
DROI-O-609	Droit européen de la concurrence - secteur public • Mme Marianne DONY • 5 ECTS (théorie 2, travaux personnels 3)
DROI-C-554	Protection juridictionnelle dans l'Union Européenne • M. Denis WAELBROECK • 3 ECTS (théorie 2, travaux personnels 1)

Pour l'option droit des assurances

Cours obligatoires de l'option

Les étudiants doivent compléter leur option en choisissant un ou plusieurs cours à option représentant au minimum 6 ECTS parmi tous les cours à option du Master complémentaire en Droit économique.

DROI-C-620	Fiscalité des assurances et des fonds de pension • M. Pol GLINEUR • 2 ECTS (théorie 1, travaux personnels 1)
DROI-C-621	Assurances de choses et réassurance • M. Jean ROGGE • 4 ECTS (théorie 3, travaux personnels 1)
DROI-C-622	Séminaire de droit approfondi de la responsabilité des assurances de responsabilités • M. Jean ROGGE • 4 ECTS (théorie 1, exercices 2, travaux personnels 1)
DROI-C-623	Comptabilité et technique des assurances • M. Michel HERMAND • 5 ECTS (théorie 4, travaux personnels 1)
DROI-C-624	Assurances maritimes et avaries communes • M. Bernard INSEL • 3 ECTS (théorie 2, travaux personnels 1)
DROI-C-625	Droit public des assurances • M. Jean-Marc DELPORTE • 2 ECTS (théorie 1, travaux personnels 1)
DROI-C-627	Assurances de personnes • M. Claude DEVOET et Mme Martine ROUHART • 3 ECTS (théorie 2, travaux personnels 1)
DROI-C-605	Droit approfondi de la réparation des risques professionnels • Mme Michèle BONHEURE • 3 ECTS (théorie 1, exercices 1, travaux personnels 1)
DROI-O-601-A	Marché intérieur : les quatre libertés et la théorie générale du rapprochement des législations • M. Philippe DE BRUYCKER, Mme Lucette DEFALQUE, Mme Carine DOUTRELEPONT et M. Peter John OLIVER • 2 ECTS (théorie 1, travaux personnels 1)

Pour l'option droit des transports

Cours obligatoires de l'option

DROI-C-614	Droit maritime • M. Wim FRANSEN • 3 ECTS (théorie)
DROI-C-645	Crédit et ventes maritimes • M. Wim FRANSEN • 2 ECTS (théorie 1, travaux personnels 1)
DROI-C-624	Assurances maritimes et avaries communes • M. Bernard INSEL • 3 ECTS (théorie 2, travaux personnels 1)
DROI-C-630	Affrètement et transport • M. Jacques LIBOUTON • 2 ECTS (théorie)
DROI-C-631	Droit international de la mer • M. Eric FRANCKX • 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)
DROI-C-652	Droit aérien I - droit privé • M. Marc GODFROID • 2 ECTS (théorie)
DROI-C-651	Droit aérien II - droit public • M. Marc GODFROID • 2 ECTS (théorie)

Cours optionnels

Un minimum de 17 ECTS à choisir parmi les cours suivants (peuvent être choisis dans la liste "option droit de l'entreprise" et/ou dans la liste suivante) :

DROI-C-632	Taxe sur la valeur ajoutée • M. Guido DE WIT • 5 ECTS (théorie 2, exercices 1, travaux personnels 2)
DROI-C-633	Douanes et accises • M. Jean-Michel GRAVE • 3 ECTS (théorie 2, travaux personnels 1)
DROI-C-573	Droit international et européen de l'environnement • M. Marc PALLEMAERTS • 5 ECTS (théorie 2, travaux personnels 3)
DROI-O-601-B	Marché intérieur : les quatre libertés et la théorie générale du rapprochement des législations • M. Philippe DE BRUYCKER, Mme Lucette DEFALQUE, Mme Carine DOUTRELEPONT et M. Peter John OLIVER • 2 ECTS (théorie)